Une pratique orale réflexive dès l'école primaire : la discussion à visée philosophique

Michel Tozzi

Introduction

L'entrée à l'école est l'entrée dans l'écrit, et l'importance de l'oral fut longtemps minorée. La culture de l'école est d'abord une culture écrite, même si la situation évolue depuis quelques décennies (Ex. : Epreuve du « grand oral » au baccalauréat en 2021). Lire et écrire sont spontanément et institutionnellement citées comme compétences de base à acquérir à l'école. On y a ajouté, mais plus tardivement, parler. Peut-être parce que l'enfant parle en général déjà en entrant à l'école, au moins approximativement ; il s'est imprégné de sa langue maternelle dans sa famille, alors qu'il ne sait pas encore lire et écrire en entrant à l'école. Même si l'école maternelle a toujours accordé une place à la parole des enfants, dans les pratiques observées, plus on monte dans le curriculum scolaire, plus la parole pédagogiquement autorisée se raréfie.

L'oral au baccalauréat de philosophie par exemple porte ces stigmates d'une « insoutenable légèreté » de l'oral : l'épreuve orale n'est que de « rattrapage », elle intervient après l'échec à l'écrit, genre langagier plus noble. Les discussions en classe de philosophie ne sont pas très répandues ; quand ce n'est pas le cours magistral, c'est plutôt le « cours dialogué » qui est pratiqué. L'institution philosophique juge généralement les échanges entre élèves doxologiques, sans grande consistance réflexive. Les élèves sont censés apprendre à philosopher par la dissertation, « patrimoine incontournable » de l'enseignement philosophique (L. Ferry), ou le commentaire de texte des grands auteurs, et ils sont évalués à l'examen sur ces épreuves. L'oral est plutôt l'apanage de l'enseignant, qui pense devant les élèves par son verbe ; c'est lui qui pose le plus souvent des questions ; la parole des élèves a droit de cité si elle est sollicitée, sous contrôle, sinon c'est du bavardage inopportun. Même si un philosophe comme Socrate n'a rien écrit, on considère que la philosophie se trouve dans l'histoire de la philosophie, c'est-à-dire le corpus des écrits des philosophes, qu'il faut lire et commenter.

On peut cependant constater que des Discussions à Visée Philosophique (DVP) se sont développées en France au début de ce siècle, surtout à l'école primaire ; elles ont même été favorisées par l'institution en étant notamment recommandées cinq fois dans le programme d'Education Morale et Civique de 2015 dans les écoles.

I) L'émergence de la discussion philosophique en France

A) un contexte culturel, didactique et politique favorable

Apprendre la parole, apprendre par la parole, apprendre à prendre la parole sont devenus scolairement importants depuis les années 1970 (Etienne, 2004). Le rôle de la parole dans les événements de 68 a été certainement déterminant.

La pratique de la discussion philosophique s'est développée depuis bientôt 30 ans dans la cité : premier café philo en 1992 au Café des Phares initié par M. Sautet, genre philosophique très

développé en France ; consultations philosophiques, plus minoritaires, popularisées depuis 1981 par G. Achenbach. Mais aussi à l'occasion de banquets philo, ciné philo, philo théâtre, randonnées philo etc.

A l'école, on trouve des pratiques d'« ateliers philo » orales en maternelle à l'AGSAS sous l'impulsion de Jacques Lévine dès 1996, et les premières formations inspirées par la communauté de recherche lipmanienne seront organisées en 1998 par M. Bailleul (IUFM Caen) et E. Auriac (IUFM Clermont-Ferrand). Le premier colloque national sur ces nouvelles pratiques philosophiques orales aura lieu en 2001 à Paris, à l'initiative d'A. Beretetsky, M. Tozzi et J.-C. Pettier. Depuis, elles se sont développées à l'école primaire, mais aussi dans les ZEP-REP, maintenant dans les collèges.

Cette émergence s'est inscrite dans une période plus favorable au débat scolaire, didactiquement et politiquement. Ont en effet convergés :

1) l'intérêt de la didactique du français (J. Dolz, Bernard Schneuwly) pour l'apprentissage de l'oral (Cahiers pédagogiques, 2019) ;

2) le travail des didacticiens de disciplines sur le débat comme apprentissage de savoirs et savoir-faire par la confrontation sociocognitive (*Apprendre par l'oral*) : débat mathématique (M. Legrand), débat scientifique dans les sciences expérimentales (C. Orange, la main à la pâte), sur les « questions socialement vives » en SVT (J.-P. Astolfi, M. Develay et A. Giordan) et économie (A. Legardez, A. Beitone), débat citoyen en ECJS puis EMC (F. Audigier), débat interprétatif à visée littéraire (Y. Soulet, 2008) et oral réflexif en français (J.-C. Chabanne, D. Bucheton, 2002)…

3) La volonté politique d'instaurer une formation civique de l'élève comme futur citoyen à prendre la parole en public, développer de façon argumentée son point de vue dans l'espace public, et, depuis les attentats de 2015, faire contrepoids par l'esprit critique à la radicalisation de certains jeunes, aux fake news et théories du complot propagées sur les réseaux sociaux.

B) La discussion à visée philosophique (DVP)

C'est dans ce contexte que s'est développée la discussion à visée philosophique, bien que la philosophie ne soit pas une discipline scolaire au primaire. Alors que M. Lipman parlait de « communauté de recherche philosophique », et M. Sasseville ou M.-F. Daniel de « dialogue » au Québec, ce fut le terme de *discussion* qui fut préféré en France à celui de *débat*, le plus utilisé dans l'école française, parce que *battre* est à connotation guerrière, et qu'il s'agit plutôt dans une DVP de chercher avec que de lutter contre.

Et c'est à J.-C. Pettier que l'on doit l'expression « discussion *à visée* philosophique ». Car tout échange entre élèves n'est pas spontanément philosophique : il peut même être démocratique, assurer un droit égal d'expression, et cependant renforcer les préjugés. Il est même exceptionnellement philosophique, car il implique comme condition de possibilité l'apprentissage de processus réflexifs sur lesquels le maître doit être vigilant.

La DVP est une forme orale d'expression centrée sur une question fondamentale pour la condition humaine, où les échanges entre élèves et avec le professeur sont régulés par celui-

ci. Un « genre scolaire nouveau en voie d'institution », soutiendra G. Auguet dans sa thèse (2003). Elle s'inspire de la « communauté de recherche philosophique » du philosophe américain M. Lipman, initiée dans les années 1970, lui-même influencé par J. Dewey et sa pratique de l'enquête. Elle rencontrera en France dans les années 2000 la tradition des méthodes actives de l'Education nouvelle, et tout particulièrement de la pédagogie coopérative (Thèse S. Connac, 2003) : ce qui infléchira son orientation, doublement démocratique et philosophique. Elle part soit de propositions de questions insérés dans une boite par les élèves, soit d'un support inducteur : mythe (M. Tozzi), ou littérature de jeunesse consistante et résistante (Thèse E. Chirouter en 2008). On choisira à partir de là une question (Quels sont les avantages et les inconvénients de grandir ?), parfois une notion (Qu'est-ce que grandir ?), en vue de l'approfondir.

Il s'agit d'une innovation, partie au départ du terrain, qui a pu se structurer entre praticiens intéressés grâce à l'horizontalité des réseaux sociaux, notamment par le groupe de diffusion de J.-F. Chazerans en 2002, et à la réunion annuelle d'un colloque international de mutualisation de ces pratiques depuis 2001, soutenu par l'Unesco au niveau international dès 2006. Elle a été progressivement confortée, jusqu'à la création par E. Chirouter en 2016 de la première chaire Unesco dans le monde de philosophie avec les enfants à l'université de Nantes.

Il y a eu au départ de fortes réticences et de vives oppositions de la part de nombre de professeurs de philosophie et d'une partie de l'institution, la charge la plus virulente venant de l'inspection de philosophie, très critique par exemple au colloque de Balaruc en 2003 : les enfants seraient trop jeunes pour philosopher, ils manqueraient de base langagière solide, de connaissances suffisantes, de maturité psychique… Ils ne seraient donc pas aptes à philosopher, surtout avec des instituteurs non formés philosophiquement. Le qualificatif de philosophique appliqué à des pratiques qui ne font que rarement allusion à des philosophes serait donc usurpé.

Mais certains inspecteurs du 1er degré et leurs conseillers pédagogiques constatèrent l'intérêt de ces pratiques, car elles œuvraient de fait à des objectifs fondamentaux pour l'école primaire : la maîtrise orale de la langue et l'éducation à la citoyenneté ; de plus, elles recoupaient de nombreuses compétences exigées dans les référentiels officiels. Certains IUFM s'en emparèrent dans la formation initiale ou continue des professeurs d'école, d'autant que certains formateurs étaient des professeurs de philosophie, qui appréciaient de renouer avec leur discipline.

Comme il n'y avait aucune circulaire officielle pour encadrer ce type d'activité nouvelle, plusieurs méthodes se développèrent sur le terrain : par exemple, outre la méthode de M. Lipman importée des USA, la démarche de l'AGSAS autour de J. Lévine, celle d'O. Brenifier et de son Institut de Pratiques Philosophiques, celle de M. Tozzi et S. Connac (Voir Philocités, 2020).

A. Delsol, S. Connac (instituteurs) et M. Tozzi (chercheur) ont expérimenté dans les années 2000-2004 des discussions à visée philosophique en grande section de maternelle et au cycle 3, dans un cadre coopératif, qui déléguait des rôles à certains élèves (présidence,

reformulation, synthèse, discussion, observation, gestion de l'aménagement de l'espace, du micro etc.). Par essais et erreurs, avec une alternance entre animation et observation, puis analyse de chaque séance, ils ont « bricolé » puis peu à peu stabilisé un dispositif intitulé « Discussion à Visées Démocratique et Philosophique » (DVDP).

II) En quoi consiste une DVDP ?

La DVDP a deux objectifs indissociables :

A) Un objectif démocratique

1) Il s'agit d'abord de rompre avec une conception élitiste de la philosophie : celle qui écarte de son accès scolaire les élèves des lycées professionnels et ceux de l'école primaire et du collège. Il s'agit – démarche démocratisante - de **rendre la démarche du philosopher accessible à tous**. Cette intention rejoint les préconisations de l'Unesco depuis sa création, qui valorise l'élargissement de son enseignement à tous les degrés et à tout public, dans la perspective d'un dialogue entre les peuples en vue de la paix (Unesco, 2007, *La philosophie, une école de la liberté*).

Ce souhaitable comme idéal régulateur des pratiques pose la question cruciale du possible : les promoteurs de la philosophie avec les enfants font l'hypothèse de l'éducabilité philosophique de l'enfance, postulat dont ils voient les fruits empiriques dans l'observation en classe et l'analyse par des chercheurs des corpus de discussions constitués.

2) Il s'agit ensuite par la DVDP de **contribuer à l'éducation démocratique du citoyen.**

a) Cette éducation en perspective démocratique s'opère par une pédagogie coopérative (C. Freinet, F. Oury et A. Vasquez), et non compétitive, à base d'entraide. Le dispositif s'appuie à cet effet sur un partage des tâches, une coanimation enseignants-élèves avec un cahier des charges précis : l'enseignant-animateur met en place le dispositif et veille à son bon fonctionnement, distribue les différents rôles, introduit l'enjeu de la question choisie, pose aux élèves des questions, leur demande des précisions, fait des reformulations, des mini-synthèses, met en relation les interventions des élèves entre eux et avec la question, demande des définitions, des arguments, veille à la progression de la discussion, anime sur le fond etc. Le président de séance en binôme avec lui gère la forme démocratique des échanges, il distribue la parole selon des règles démocratiques : inscrire dans l'ordre les élèves qui lèvent la main, donner la priorité à ceux qui n'ont pas parlé jusque-là, tendre au bout d'un moment la perche aux muets, droit de se taire des élèves. Le reformulateur doit écouter, comprendre et redire ce qui vient d'être dit par un camarade à la demande de l'enseignant. Le synthétiseur prend des notes sur ce qu'il a compris de ce qu'il a entendu, et le restitue à la moitié ou à la fin de la discussion quand le président, qui gère l'heure, le lui demande. Les participants doivent prendre la parole, donner leur point de vue sur la question en l'argumentant, respecter leurs camarades, ne pas répéter ce qui a été dit et apporter des idées nouvelles. Les observateurs analysent soit l'application du cahier des charges de chaque rôle, soit les processus de pensée en œuvre dans la séance (état du questionnement, définition des notions, thèses et arguments exprimés).

b) Par ailleurs **les valeurs démocratiques y sont pratiquement expérimentées**, et non imposées, pour à la fois asseoir leur légitimité au-delà de leur légalité, et entraîner leur intériorisation sans contrainte. Par exemple le président vit ce qu'est une présidence juste, celle qui ne donne la parole prioritairement ni à celui qui est en face, ni à son copain ni au leader de la classe, mais selon les règles démocratiques ci-dessus formulées. Le reformulateur et le synthétiseur s'entraînent à une fidélité à la fois cognitive et éthique à la parole des discutants.

B) Objectif philosophique

Mais il s'agit spécifiquement dans la DVDP de **contribuer à l'éducation d'un citoyen réflexif**. Nous entendons par citoyen réflexif celui qui non seulement prend la parole dans l'espace public de discussion, et exerce sa liberté par le droit d'expression, mais a développé, notamment par la DVDP, d'une part un jugement critique, une capacité de questionnement et d'argumentation rationnelle, échappant ainsi à la doxologie et à la sophistique ; d'autre part la vertu d'une « éthique discussionnelle » (Habermas, 2013), sachant respecter ses interlocuteurs, et combattre une idée sans agresser pour autant la personne qui l'émet.

L'enjeu est ici de développer une démarche philosophique chez les enfants et les adolescents, par l'utilisation privilégiée de l'oral. Apprendre à philosopher dans et par l'oral ne va pas de soi. Pourtant l'exemple de Socrate est paradigmatique, qui philosophait tout en marchant dans les rues d'Athènes avec le tout-venant, qu'il soit esclave dans le *Ménon*, ou adolescent à la palestre dans *Lysis*. Que l'on puisse apprendre à philosopher en parlant, en discutant, est moins crédible que le passage par la lecture ou l'écriture dans la tradition académique. Alors que Platon a pris ses distances avec l'écrit dans Phèdre, et valorisé le dialogue comme genre philosophique, tout comme J. Derrida a célébré la « parole vive ».

La question est alors de savoir quelle peut être la place de l'oral dans l'apprentissage du philosopher…

III) La DVDP, un genre particulier d'oral

A) L'oralité de la DVDP

Les sociologues, comme P. Bourdieu, ont abondamment montré que l'écrit était scolairement et socialement sélectif, un élément de *distinction*. Mais plus généralement, c'est le rapport à la langue, qui engage un rapport social à la culture, qui hiérarchise les individus. L'aisance dans la pratique orale de la langue est de fait socialement discriminante, en particulier dans les métiers de la communication. Mais cette sélectivité a été renforcée par le primat de l'écrit à l'école : car on peut dire plus facilement ce que l'on ne pourra pas arriver à écrire. C'est pourquoi les élèves en difficulté ou en échec scolaire préfèrent souvent plutôt parler qu'écrire. Or la DVDP est essentiellement une pratique orale. On constate sur le terrain qu'elle est une **chance donnée à certains élèves faibles à l'écrit** de s'exprimer personnellement et de réfléchir collectivement. D'où le fort développement des pratiques philosophiques dans les quartiers prioritaires. C'est une dimension démocratisante de ces pratiques, alors même que la philosophie est dans les représentations communes une activité abstraite, difficile…

On a pu s'étonner et même critiquer (F. Galichet) que le développement de nouvelles pratiques philosophiques à l'école et dans la cité soient quasi exclusivement orales et discussionnelles. C'est certainement un des facteurs de leur succès. Car parler semble facile dès que l'on franchit l'obstacle, non négligeable, de prendre publiquement la parole. Chaque registre de la langue, écrit et oral, a son intérêt et ses limites. L'écriture, par ses exigences de cohésion et de cohérence, permet une plus grande précision de sa pensée, car elle rend l'écrivant lecteur de son texte, facilite par là sa révision ; elle laisse trace et fait mémoire. Mais une pensée écrite reprochait Platon est comme déjà morte. L'oral est moins structuré mais plus vivant, il est interlocutoire en temps réel, se prête à la controverse qui permet d'affuter et d'approfondir sa réflexion. On aurait tort de les opposer, et il vaut mieux les articuler pour cumuler les avantages (Thèse en cours d'O. Blond-Rzeweski) … à condition de ne pas « rescolariser » la DVP par trop de recours à l'écrit...

B) Un oral réflexif

Il s'agit avec la DVDP d'un *oral réflexif*. Cette notion a été travaillée notamment par J. Piaget, L. Vigotski, J.-P. Bronckart, P. Perrenoud… Elle revêt une multiplicité de sens, explorée par D. Bucheton (2013) : verbalisation du contact avec le monde, représentation personnelle d'une vision du monde, processus de contrôle épi et méta-linguistique, démarche métacognitive, appui pour la construction de sa subjectivité...

C'est le type d'oral réflexif *en philosophie* qui nous intéresse, parce qu'il est un moyen d'apprendre à philosopher. Il y a, le plus utilisé dans la vie quotidienne, un usage *fonctionnel* de la langue orale : il s'agit d'entrer en communication avec des interlocuteurs pour demander, obtenir des informations, ordonner, remercier, converser etc. Et il y a un usage *réflexif* et non plus utilitaire de la langue (N. Grataloup), qui exprime la façon dont s'articulent le langage et la pensée dans la réflexion philosophique : on y travaille à la fois **la pensée par la langue**, car il n'y a pas de philosophie sans langage et, moins spontanément évident, **la langue par la pensée**, car l'on cherche dans son expression d'être au plus près de son idée.

Le secteur philosophie du Gfen a inventé certaines formes d'oral réflexif : *le Colloque des philosophes* (Ex. : Galilée), qui vise à faire soutenir par des élèves une controverse orale entre différentes thèses, nourrie par une préparation préalable en groupes sur des documents de philosophes. Ou *le Procès* (ex. : Antigone), qui organise par le même type de travail en amont la confrontation des différents protagonistes (accusé, défenseur, juge, journaliste, observateur…).

La particularité de **l'oral réflexif à visée philosophique** est de mobiliser un travail spécifique de la pensée structuré autour de certaines opérations intellectuelles étroitement liées entre elles (la problématisation, la conceptualisation et l'argumentation), qui assurent la *philosophicité* de l'échange.

1) Un oral problématisant

L'une des compétences développées en philosophie est la *problématisation*. Cette opération intellectuelle consiste à s'interroger, questionner et se questionner, expliciter dans une question quel problème elle pose, ses enjeux, l'urgence intellectuelle de le résoudre et la

difficulté d'y parvenir. Tout commence donc avec le questionnement (Aristote parlait d'étonnement), et l'élaboration de *questions*. C'est pourquoi la DVDP est centrée sur une *culture de la question*, et moins de la réponse, qui peut toujours être philosophiquement réinterrogée (la vérité, dit Socrate dans *Le Banquet*, est moins une possession - la réponse - qu'une visée).

Dans une DVDP, par exemple à partir de l'explicitation du contenu narratif manifeste d'une histoire mettant à jour le « message » de son contenu latent, il s'agit pour les élèves d'élaborer des *questions* que ce texte semble poser (ou leur pose), ou/et auxquelles il répond ; puis d'en retenir une qui sera l'objet de la discussion. Il peut y avoir, avant de choisir la question, un travail collectif oral sur la *formulation* des questions, en évaluant si l'on peut regrouper certaines, ce qui amène à un travail fin de *reformulation* des mots les plus adéquats à retenir, dans le rapport du langage à la pensée. C'est ce double travail d'élaboration et de (re)formulation de questions qui fait de la DVDP un oral problématisant.

2) Un oral conceptualisant

Si philosopher, c'est « créer des concepts » (G. Deleuze), la conceptualisation est centrale pour didactiser l'apprentissage du philosopher. Le travail sur l'articulation du langage et de la pensée est ici essentiel. Une *notion* est une idée générale et abstraite de la *pensée*, formulée dans le *langage* par un *mot*, généralement assez floue dans les représentations, qu'il faudra élever à la dignité du *concept* par le trajet de conceptualisation d'un sujet pensant qui tente de le configurer en dessinant ses contours.

C'est ce travail, surtout autour de sa *définition*, qui s'opère dans une DVDP pour *savoir ce dont on parle*, être le plus précis possible sur les mots-notions utilisés dans l'échange, qui rend l'oral à visée philosophique *conceptualisant*.

3) Un oral argumentatif

C'est enfin un oral argumentatif (Tozzi, 1999). La compétence à argumenter n'est pas spécifique à la philosophie, elle est requise par bien des disciplines demandant un raisonnement. B. Veck rappelle par exemple que l'argumentation est l'un des trois champs de référence de la didactique du français. Mais on s'intéresse dans cette dernière autant aux procédés de persuasion jouant sur les affects qu'à la façon de convaincre rationnellement, et la rhétorique sait adapter son discours à chaque auditoire particulier (ex. : le ciblage publicitaire). Alors que toute une tradition philosophique ne s'adresse qu'à « l'auditoire universel » (C. Perelman) de la raison. De plus la philosophie articule de manière étroite les processus d'argumentation à ceux de problématisation et de conceptualisation (savoir par exemple de quoi l'on parle pour savoir si ce que l'on dit est vrai). Les « arguments » d'autorité ou ad hominem, qui ne sont pas sous l'autorité de la raison, ne sont pas recevables.

C) Un oral discussionnel régulé par des principes éthiques, un fonctionnement démocratique et une vie sociocognitive rationnelle

L'échange oral entre élèves prend dans la DVDP la forme d'une discussion. Il se nourrit de la confrontation de chacun à une altérité plurielle, posant au niveau de l'ethos la question *éthique* du rapport à l'autre, à son visage (E. Lévinas) ; au niveau *démocratique* la gestion

citoyenne de l'espace public (E Kant) ; et au niveau *cognitif* la co-construction de problèmes à explorer, de réseaux conceptuels à élaborer, de thèses à argumenter ou critiquer.

Sur le premier point, le statut d' « interlocuteur valable » (J. Lévine) de l'enfant considéré comme un « parlêtre » (J. Lacan) reconnu comme « pensêtre », fortifie *l'estime de soi* et la restaure chez les enfants scolairement meurtris, et amène à la *reconnaissance de l'autre* comme un semblable confronté aux mêmes questionnements. Sur le second, cet **oral coopératif** contribue à construire une identité collective par le sentiment d'appartenance à la communauté de recherche du groupe classe, et au-delà à l'humanité, par la nature universelle et existentielle des questions abordées. Sur le dernier, la conscience de constituer un « intellectuel collectif » renforce le goût de la vérité, à un moment où triomphe la « faiblesse du vrai » (M. Revault-d'Allonnes).

C'est pourquoi la spécificité de ce *contexte interlocutoire* intéresse particulièrement la recherche en sciences du langage (J.-P. Simon, 2020, ou HDR d'E. Auriac, 2016). Celles-ci trouvent en effet dans les corpus de DVP un matériau plus riche que celui plus traditionnel des conversations, à cause d'une *langue travaillée par la réflexivité*.

Bibliographie

Chabanne J.-C., Bucheton (2002) D. *Parler et écrire pour penser, apprendre et se construire : l'écrit et l'oral réflexifs.* Paris : Presses universitaires de France.

Habermas J. (2013). *L'éthique de la discussion*. Paris : Champs Essais.

Philocités (2020). *Philosopher par le dialogue. Quatre méthodes*. Paris : Vrin.

Soulet et al (2008). *La littérature en débat. Discussion à visées littéraire et philosophique à l'école primaire.* Montpellier : Crdp, académie de Montpellier.

Tozzi M., *Animer une DVDP en classe* : https://www.philotozzi.com/2011/03/439/

Tozzi M. (1999). *L'oral argumentatif en philosophie*. Montpellier : CRDP Languedoc-Roussillon.

Tozzi M. (2019). *Perspectives didactiques en philosophie. Eclairages théoriques et historiques, pistes pratiques*. Limoges : Edit Lambert-Lucas.

Etienne R. et al (2004). *La discussion en éducation et en formation. Un nouveau champ de recherche.* Paris : L'Harmattan.

Peggy Colcanap et Hélène Eveleigh (mai 2019). Dossier Pédagogie de l'oral, *Cahiers pédagogiques*, 553.

Simon J.-P. et al (2020). *Philosopher avec les enfants, fabrique de l'apprendre, fabrique du savoir*. Grenoble : Presses universitaires B. Pascal.